



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

N° 11

04/05/2018



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@girond.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N° X
du JJ/MM/2018 »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Situation des semis** : on estime qu'environ 40% des surfaces de maïs d'Aquitaine ont été semées. 30% des surfaces semées ont levé.
- **Limaces** : risque élevé, le retour des pluies est propice à des attaques notamment dans les sols motteux ou en semis direct dans les couverts végétaux.
- **Vers gris** : risque faible actuellement, mais vigilance car risque de coïncidence de l'activité des larves avec le stade de sensibilité maximal des plantes prochainement.
- **Taupins** : des taupins observés dans les lits de semences en terres noires (Sud Aquitaine).
- **Gros ravageurs** : une attaque de sangliers signalée à Lencouacq (40).
- **Organisation de la campagne 2018**

Céréales

- **Rouille jaune** : des foyers signalés depuis la fin de la semaine dernière en Dordogne. Maintenir la surveillance sur espèces et variétés sensibles ; et sur les parcelles ayant déjà montré des symptômes.
- **Septoriose du blé** : risque moyen à élevé, le climat est favorable à l'expression de la maladie. Surveiller les contaminations après la sortie de la dernière feuille.
- **Helminthosporiose, rhynchosporiose** : peu d'évolution des symptômes. Poursuivre la surveillance jusqu'à fin floraison.
- **Rouille brune** : vigilance vis-à-vis des variétés sensibles et secteurs à risque. Les stades post-épiaison sont propices à l'expression de la maladie.
- **Fusarioses des épis** : pour les parcelles proches du stade floraison, attention aux orages, surtout si les pluies coïncident avec la floraison (à +/- 7 jours). Risque à moduler en fonction du risque agronomique de vos parcelles (grille de risque fusarioses à consulter dans ce BSV).
- **Pucerons des épis** : risque faible.

Colza

- **Puceron cendré** : risque moyen sur l'ensemble du réseau.
- **Charançon des siliques** : risque nul dans les parcelles protégées. Faible dans les autres situations.
- **Oïdium** : risque très faible.

Maïs

La rédaction de ce bulletin s'est faite sur la base du tour de plaine maïs réalisé auprès des opérateurs économiques d'Aquitaine.

• Situation des semis

D'après Céré'Obs, on estimait les surfaces semées à 20 000 ha au 22 avril. Les tous premiers semis ont été réalisés dans la Haute-Lande sur Sables (33) et en vallée de Garonne au 10 avril. Les premières levées ont été observées dans ces deux secteurs dès le 20 avril. Ces maïs ont désormais entre 3 et 4 feuilles.

En vallée de Garonne, 80 à 90% des surfaces sont semées. Dans les sables des Landes, environ 80% des surfaces sont semées. En Chalosse ainsi qu'en Armagnac, seules 15% des parcelles sont implantées. Dans les limons, le ressuyage est plus lent et le travail du sol est en attente.

Le retour des pluies le 28 avril a de nouveau stoppé les chantiers de semis.

La semaine dernière, environ 100 000 ha supplémentaires ont été implantés. On estime donc à 40% les surfaces semées en Aquitaine actuellement.

• Limaces

Période de risque : du semis (attaques dans la ligne de semis) à 6 feuilles. Surveillez les parcelles en TCS ou semis direct dans couvert végétal, les parcelles très motteuses ;

Seuils indicatifs de risque :

- 5 à 10 limaces par m² pour la culture du maïs en piégeage bâche.

Évaluation du risque : **risque élevé** : 4 limaces par m² en moyenne sur 28 pièges capturées au 30/04 dans le réseau DE SANGOSSE.

Les parcelles déjà semées sont le plus souvent à texture légère et présentent donc un risque modéré. Les parcelles semées dans des couverts végétaux doivent faire l'objet d'une surveillance.

Il est encore possible d'installer le piège à limaces (bâche de 50 cm sur 50 cm) sur votre parcelle préparée ou semée afin de vérifier la présence de limaces.



Piège limace De Sangosse

• Vers Gris

Période de risque : de la levée à 8-10 feuilles

Piégeage : les premiers vers gris migrateurs ont été capturés au cours de la seconde quinzaine de mars dans le Nord 33. L'activité des vers gris sédentaires a repris début avril sur le secteur Sables des Landes. La semaine dernière, le piégeage de migrateurs a débuté dans les secteurs Sud Adour et Nord 47-24. En intégrant les relevés de cette semaine et depuis la mise en place des pièges, des captures ont été réalisées dans tous les secteurs surveillés.

Observations : pas d'attaque signalée dans le tour de plaine.

Seuils indicatifs de risque : dès les premiers pieds touchés si les températures sont élevées.

Évaluation du risque : risque faible cette semaine. Peu de maïs sont levés. Cependant, les vols de papillons sont enregistrés dans le réseau de piégeage sur tous les secteurs. Il y aura probablement coïncidence de l'activité des larves avec les stades de sensibilité maximale des plantes.

• Taupins

Période de risque : du semis à 8-10 feuilles.

Observations : des signalements de taupins dans les terres noires du sud Aquitaine en cours de préparation pour les semis.



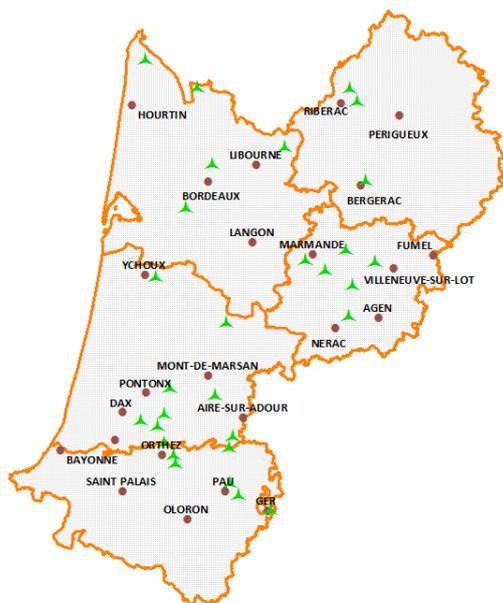
Larve de Taupins près d'un grain d'orge
(Photo : Ph. MOUQUOT)

• Adventices

Les conditions des semaines passées ont été favorables à l'émergence de nombreuses adventices (notamment les dicots) dans les premières parcelles implantées : lampourde, morelles, flore hivernale, sont présentes. Les graminées ont été impactées par le temps froid et la pluie et sont en train d'émerger.

Rappelons que les conditions d'humidité des sols jouent un rôle primordial dans le choix de la méthode de gestion des adventices.

• Organisation de la Campagne BSV 2018

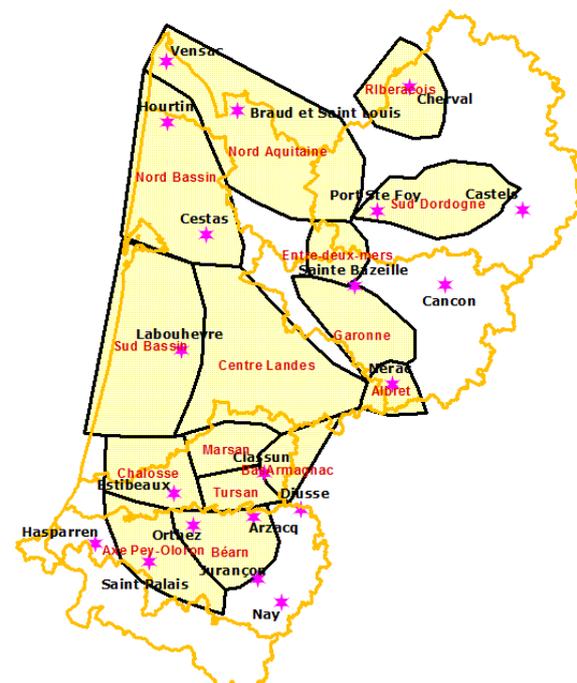


En 2018, l'évaluation du risque pour la culture du maïs sera faite à travers 5 outils :

- **des observations hebdomadaires** avec un réseau de 28 parcelles de références réparties sur l'Aquitaine (dans la mesure où elles seront toutes implantées) et 18 stations météo réparties sur l'ensemble de l'Aquitaine

- **un tour de plaine** réalisé auprès des organismes économiques d'Aquitaine (voir la répartition ci-contre)

Les tours de plaine par petites régions permettent de recenser les informations sur l'état sanitaire du maïs ainsi que sur la flore adventice présente dans les parcelles de maïs : plus globalement grâce aux visites effectuées par les techniciens de terrain qui font remonter l'information, plus localisée grâce au découpage en petites régions.



- **un réseau de piégeage**

Le réseau de piégeage (Sésamie, Pyrale, Heliothis, Vers gris, Diabrotica) permet de suivre le vol de ces ravageurs et leur évolution.

- **un outil de modélisation**

Le modèle **NONA** permettra d'anticiper le vol de sésamies en ciblant les stades clés de son développement.

- Le suivi des adventices

Le suivi des adventices fait désormais partie intégrante du BSV. En 2018 nous vous proposerons donc :

- o un tour de plaine qui servira d'appui pour la présentation de la biologie des adventices au moment où elles apparaissent,
- o la réalisation de diagnostics VigieFlore® (enquête de terrain sur la flore restante un mois après le dernier désherbage),
- o une communication sur les techniques alternatives car l'innovation en matière de machinisme constituera toujours une voie à développer et à fiabiliser pour limiter le recours aux herbicides.

Céréales à paille

Pour la rédaction de ce bulletin : **14 parcelles de blé tendre** sur 24 enregistrées ont fait l'objet d'une observation sur les communes de Conne de Labarde (24), Fonroque x2 (24), Sainte-Innocence (24), Cessac (33), Montaut (40), Espiens (47), Bon-Encontre (47), Saint-Barthélémy-d'Agenais (47), Sainte-Livrade-sur-Lot (47), Castétis (64), Lucgarrier (64), Gerderest (x2) ; **3 parcelles d'orge** sur 5 enregistrées ont fait l'objet d'une observation sur les communes de Agen (47), Castétis (64), Limendous (64).

Des informations plus globales sur l'état sanitaire des céréales et des stades ont également été intégrées à ce bulletin.

• Stades phénologiques

Blés tendres :

- Les semis les plus précoces ou variétés précoces sont au stade début floraison (BBCH61).
- Les semis de fin octobre/début novembre sont au stade gonflement à fin épiaison (BBCH49-59).
- Les semis réalisés à partir de la deuxième quinzaine de novembre sont au stade dernière feuille dégagée à gonflement (BBCH39-49).

Orges d'hivers : stade début épiaison à fin floraison (BBCH53-69).

Floraison des céréales



Epiaison

(Photo S. Désiré - FDGDON64)

• Rouille jaune (blé, orge, triticale)

Des foyers sont signalés sur la Dordogne (secteur de Verteillac) sur variété Nemo, variétés considérées comme sensible depuis la campagne précédente (contournement de résistance).

Période de risque : à partir du stade épi 1 cm (BBCH30).

Seuils indicatifs de risque : à partir du stade 1 nœud, dès les premières pustules.

Évaluation du risque

Maintenir la surveillance sur les variétés sensibles de blés tendres, blés durs et triticales et les parcelles ayant eu des symptômes. Secteurs les plus à risque : Médoc et plus généralement la façade atlantique, vallée de Garonne, coteaux nord de Pau. Des foyers sont apparus en Dordogne également.

Si vous observez des symptômes de rouille jaune, pensez à prélever un échantillon pour le suivi des différentes races (Cf. BSV Grandes Cultures n°4). Vous trouverez le protocole de prélèvement (qui doit accompagner impérativement l'échantillon) en suivant ce lien : [« Fiche de prélèvement Rouille jaune 2018 »](#).

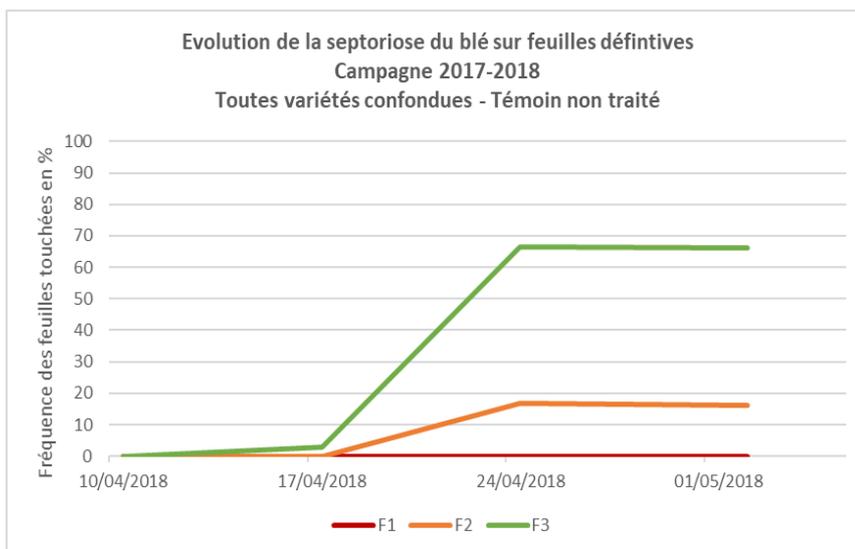
• Septoriose (blé)

Au stade dernière feuille dégagée (variétés : note GEVES < 6,5 / correspond à des semis réalisés à partir de la mi-novembre) : la septoriose est observée principalement sur F4-F5 définitives sur parcelles non traitées à ce jour.

Au stade épiaison (variétés : note GEVES < 6,5) : sur parcelles traitées, la septoriose est relevée uniquement sur F3, sur 30% des parcelles de notre réseau.

Modélisations (modèle PRESEPT®)

Modélisations réalisées à partir des données météorologiques des stations de : Saint-Ciers sur-Gironde (33), Vensac (33), Cestas (33), Classan (40), Oeyreluy (40), Beaupuy (47), Duras (47), Seyches (47), Saint-Antoine-de-Ficalba (47), Cancon (47), Orthez (64), Saint-Palais (64), Moncaup (64), Boisse (24), Cherval (24).



Suivi des contaminations septoriose et prévisions : modélisations PRESEPT® au 2 mai 2018

Pluies contaminatrices	Statuts des contaminations au 24 avril	Prévisions de sortie des taches de septoriose	Etages foliaires concernés (Correspond aux feuilles présentes pendant les pluies contaminatrices)
20/01 au 30/03	Visibles en parcelle	-	-
3/04 au 5/04	Visibles en parcelle	-	Montée de la maladie sur F1-F2 (faible)
7/04 au 20/04	Sortie d'incubation	En cours	Montée de la maladie (moyenne à élevée)
22/04 au 1/05	En incubation	Semaine 19-20	Montée de la maladie faible à élevée suivant les secteurs

Période de risque : à partir du stade 2 nœuds (BBCH32) à fin floraison (BBCH69).

Seuils indicatifs de risque :

	Au stade dernière feuille pointante (BBCH37)	Au-delà du stade dernière feuille pointante
Variétés sensibles à très sensibles	Quand 20% des F3 actuelles présentent des symptômes	Quand 20% des F4 présentent des symptômes
Variétés moins sensibles	Quand 50% des F3 actuelles présentent des symptômes	Quand 50% des F4 présentent des symptômes

Évaluation du risque :

Les **contaminations** engendrées par les pluies sur la période du **7/04 au 20/04 commencent à être visibles dans les parcelles**, le risque selon le modèle Presept est :

- **moyen** pour les stations de : Cancon, Seyches, Boisse, Vensac, Saint Antoine de Ficalba.
- **élevé** pour les stations de : Oeyreluy, Orthez, Mont Disse, Saint Palais, Duras, Beaupuy, Classun, Saint Ciers sur Gironde.

Les **dernières pluies (période du 22 avril au 1^{er} mai)** ont engendré des contaminations plus ou moins importantes (contaminations en incubation actuellement, non visibles dans les parcelles). D'après le modèle Presept, le risque de montée de la maladie sur les étages foliaires supérieurs est :

- **faible** pour les stations de : Beaupuy, Cancon, Duras, Seyches, Saint Antoine de Ficalba, Boisse et Cherval.
- **moyen** pour les stations de : Saint Ciers sur Gironde, Classun, Mont Disse, Vensac.
- **élevé** pour les stations de : Oeyreluy, Orthez, Saint Palais.

Maladie à surveiller jusqu'au stade fin floraison, le climat est favorable au développement de la maladie.

• Rouille brune (blé)

Pas de symptôme observé sur notre réseau.

Période de risque : à partir du stade 1-2 nœuds (BBCH31-32).

Seuil indicatif de risque :

- Présence de pustules de rouille brune sur l'une des 3 dernières feuilles.

Évaluation du risque : la période post épiaison est une période où la maladie peut prendre rapidement de l'ampleur sur les variétés de blés sensibles. Sur les variétés sensibles et les semis précoces : vigilance à maintenir.

Consulter l'échelle de résistance variétale vis-à-vis de la rouille brune dans le BSV Grandes cultures n°9.



Rouille brune
(Photo S. Désiré - FDGDON64)

• Fusarioses

Les fusarioses des épis sont occasionnées par un complexe de champignons pathogènes appartenant au genre *Fusarium* ou *Microdochium*. *Microdochium spp.* Sont favorisés par des conditions climatiques fraîches et pluvieuses, *Fusarium roseum* par des températures plus chaudes (*Fusarium roseum* produit des toxines réglementées). Ces champignons peuvent occasionner des dégâts importants en provoquant une perte de rendement et/ou une baisse de la qualité des grains (diminution de la faculté germinative, de la valeur boulangère, production potentielle de mycotoxines).

Période de risque : floraison.

Seuil indicatif de risque :

- En fonction du risque agronomique et la quantité de pluie à floraison (cumul +/- 7 jours, à évaluer dès le début de la floraison).

Évaluation du risque : un temps orageux est annoncé pour la fin de la semaine et la semaine prochaine sur toute l'Aquitaine. Le stade sensible (début floraison) est atteint ou en passe de l'être. Les conditions climatiques et particulièrement les averses (parfois localisées) sont favorables aux développements des fusarioses sur épis. Avec le radoucissement des températures, ces conditions sont particulièrement favorables aux champignons du genre *fusarium*, genre qui affecte la qualité sanitaire des grains.

Pour les **parcelles proches de la floraison** : le risque fusariose est élevé, si des pluies coïncident à +/- 7 jours avec la floraison. Utiliser la grille de risque fournie en fin de bulletin, pour évaluer le risque agronomique de vos parcelles.

• Helminthosporiose (orge)

Sur notre réseau, pas d'évolution de la maladie. Les symptômes sont peu présents.

Période de risque : à partir du stade 1-2 nœuds (BBCH31-32).

Seuils indicatifs de risque :

- Variétés sensibles : plus de 10% des feuilles atteintes
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 25% des feuilles atteintes.

Évaluation du risque : malgré le peu de symptômes observé sur notre réseau, les températures sont favorables à la maladie. Les variétés sensibles sont à surveiller en priorité et les semis, variétés et zones précoces, jusqu'à fin floraison.

• Rhynchosporiose (orge, triticale)

Peu d'évolution des symptômes depuis la semaine dernière.

Période de risque : à partir du stade 1-2 nœuds (BBCH31-32).

Seuil indicatif de risque :

- Plus de 10% de feuilles avec symptômes.

L'helminthosporiose et la rhynchosporiose sur orge peuvent être gérées simultanément : si la somme des feuilles atteintes par l'une et l'autre des maladies dépasse 10% ou 25% (suivant la sensibilité variétale) le seuil est atteint.

Évaluation du risque : peu d'évolution des symptômes depuis la semaine dernière. Surveillance à maintenir jusqu'à fin floraison.

• Ramulariose (orge)

Maladie signalée sur orges sur le secteur d'Agen et d'Orthez sur F2-F3.

Période de risque : à partir du stade 1-2 nœuds (BBCH31-32).

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil.

Évaluation du risque : les écarts thermiques entre le jour et la nuit et l'hygrométrie importante sont favorables à l'expression de la maladie.

• Oïdium (blé, triticale, orge)

Pas de symptômes observés/signalés.

Période de risque : à partir du stade épi 1 cm (Z30).

Seuils indicatifs de risque :

- variétés sensibles : plus de 20% des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs.
- autres variétés : plus de 50% des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs.

Évaluation du risque : à surveiller sur orges et triticales en situations à risque (variétés sensibles, forte biomasse, fond de vallée...), jusqu'à fin floraison.

• Pucerons des épis

Quelques pucerons sur épis ont été observés dans le sud des Landes, en bordure de parcelle (zone abritée).

Période de risque : de l'épiaison (Z53) au stade laiteux (Z75)

Seuils indicatifs de risque :

- 1 épi sur 2 colonisé (prendre en compte la vitesse de prolifération des pucerons ainsi que la présence des auxiliaires : coccinelles, syrphes...).

Évaluation du risque : le risque est faible actuellement et la présence d'auxiliaires dans les parcelles permet de réguler les populations.



Pucerons sur épis
(Photo S. Désiré - FDGDON64)

• Autres ravageurs et maladies

Des **pontes, larves et adultes de lémas** sont actuellement observés dans les parcelles de blés. Quelques dégâts sont également relevés, mais sans incidence pour les cultures.

Quelques dégâts de **mineuses** (*Agromyza*) sont également observés sur feuilles.

Des **symptômes de viroses**, sous forme de petits foyers, sont observés sur le sud des Landes et sur le département des Pyrénées-Atlantiques sur blés tendres principalement. A ce stade des cultures, aucun moyen de gestion existe. Seul le vecteur (le puceron ou la cicadelle suivant la virose), peut faire l'objet d'une régulation à l'automne, si sa présence est constatée.



Pontes à gauche et larves de lémas avec dégâts à droite
(Photo S. Désiré - FDGDON64)

Gestion des résidus*		Sensibilité variétale		Risque
 <p>Céréales à paille, colza, lin, pois, féverole, tournesol</p>	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	1	
		Moyennement sensibles	3	
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	2	
		Moyennement sensibles	3	
 <p>Betteraves, pomme de terre, soja, autres</p>	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2	
		Moyennement sensibles	3	
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	2	
		Moyennement sensibles	4	
 <p>Maïs et sorgho fourrages</p>	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2	
		Moyennement sensibles	4	
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	5	
		Moyennement sensibles	6	
 <p>Maïs et sorgho grains</p>	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2	
		Moyennement sensibles	3	
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	5	
		Moyennement sensibles	6	
		Sensibles	7	

ARVALIS-Institut du végétal 2011

Lecture de la grille de risque

Notes de 1 à 2 : le risque fusariose est faible.

Notes de 3 à 5 : le climat pendant la floraison va être déterminant. Le risque fusariose est à prendre en compte à partir de 10 mm de pluie enregistrés (ou prévus) pendant la floraison. Plus les pluies seront importantes plus le risque sera élevé.

Notes de 6 à 7 : le risque de voir apparaître des symptômes de fusariose est élevé.

ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE & OUEST OCCITANIE

L'analyse de risque colza 2017-2018 est élaborée sur le territoire « Aquitaine, Midi-Pyrénées et Ouest-Audois » grâce à un réseau de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Le réseau d'observations de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement constitué de **61 sites**. Au cours des sept derniers jours, **22 parcelles** ont fait l'objet d'une observation.

• Stades phénologiques et état des cultures

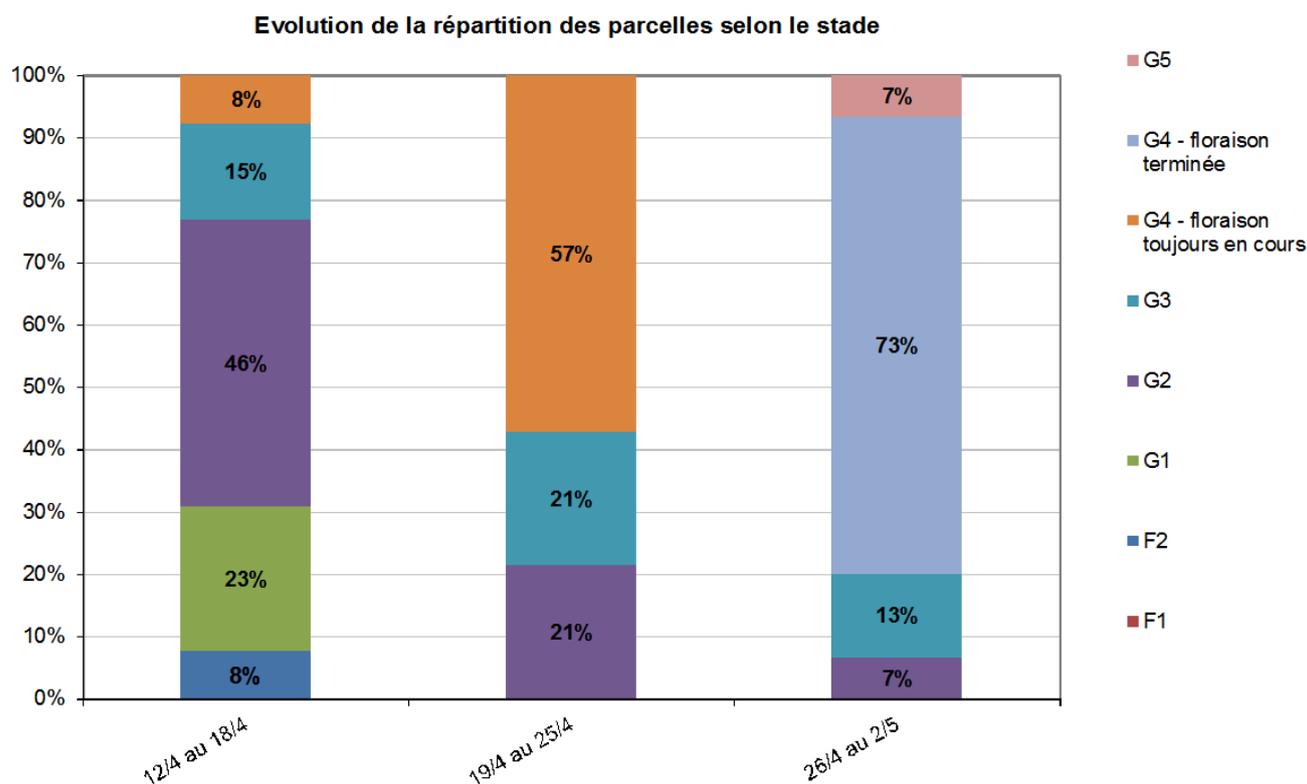
Après les conditions estivales de la 2ème quinzaine d'avril et des pics de température qui ont pu dans certaines situations écourter la floraison, les conditions climatiques ont retrouvé des niveaux de saison au cours de la semaine passée. Les séquences de pluies ont alterné avec des phases d'ensoleillement, offrant des conditions favorables au remplissage des siliques.

Ces conditions devraient perdurer sur la semaine à venir, même si un déficit de rayonnement est à envisager.

A ce jour, 80% des parcelles du réseau ont terminé la phase de floraison.

Les parcelles les plus précoces atteignent le stade G5 (BBCH81 : grains colorés), mais les colzas sont encore très majoritairement au stade G4 (BBCH73 : les 10 premières siliques sont bosselées). 20% des parcelles sont toujours aux stades G2 (BBCH71 : les 10 premières siliques ont une longueur comprises entre 2 et 4 cm) et G3 (BBCH72 : les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm).

Rappel: un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.



• Pucerons cendré

Cette semaine encore, la présence de pucerons cendrés est signalée dans le réseau.

Cela concerne 5 parcelles situées en Haute-Garonne, Gers, Tarn-et-Garonne, Dordogne et Gironde. 3 d'entre elles dépassent le seuil de risque sur les bordures, soit plus de 2 colonies repérées par m² (Gers, Dordogne et Gironde) ; en Gironde le seuil de risque est également dépassé à l'intérieur de la parcelle.

Période de risque : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif de risque : à partir de mi-floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

Attention : colonie ne veut pas dire manchon! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.



Manchon de pucerons cendrés
(photo Terres Inovia)

Évaluation du risque : risque moyen sur l'ensemble du réseau Aquitaine et Ouest Occitanie, à l'exception des parcelles protégées et de celles dépassant le stade G4. **Vigilance à l'Ouest du territoire.**

90% des parcelles du réseau sont dans la période de risque. Toutefois, celle-ci devrait arriver à son terme dans les prochains jours. Poursuivez jusque-là les observations dans chacune de vos parcelles, en commençant par les bordures. Prenez en compte la présence des auxiliaires pour évaluer le risque.

• Charançon des siliques

Cette semaine, seule 1 parcelle signale la présence de charançons des siliques. L'activité du ravageur poursuit sa régression. Les parcelles du réseau se situant toujours dans la période de risque, la surveillance doit néanmoins se poursuivre. Des éclatements de siliques sont observés dans quelques parcelles du réseau. Ces dégâts sont liés aux larves de cécidomyies qui ont utilisé les piqûres de charançons des siliques comme « portes d'entrées » pour leur ponte.

Période de risque : du stade G2 (10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) au stade G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif de risque : 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne. Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle. Les dégâts significatifs s'observent principalement en bordure des parcelles.

Rappel : le comptage se fait sur une moyenne de plantes consécutives (4 fois 5 plantes par exemple). Elle doit donc se faire sur des plantes **avec ET sans** charançons des siliques.



Charançon des siliques
(photo Terres Inovia)

Évaluation du risque : risque nul dans les parcelles protégées ou dans celles ayant dépassé le stade G4. **Risque très faible dans les autres situations.** Le risque s'évalue à la parcelle en privilégiant une observation distincte entre les bordures et l'intérieur de la parcelle.

Une grande partie des parcelles du réseau devraient sortir dans les prochains jours de la période de risque. La surveillance doit se poursuivre d'ici-là.

• Oïdium

Toujours pas de symptôme d'oïdium observé sur les réseaux Aquitaine et Ouest Occitanie.

Période de risque : du stade G1 (chute des premiers pétales) jusqu'à la mi-mai.

Seuil indicatif de risque : seuls les symptômes sur les plantes (tâches étoilées) constituent un risque. La nuisibilité de l'oïdium sera d'autant plus forte que ces tâches étoilées apparaissent tôt sur les tiges, les feuilles et/ou les jeunes siliques.

Évaluation du risque : risque très faible.

Poursuivre les observations afin de repérer l'apparition éventuelles des premiers symptômes.



Symptômes d'oïdium sur feuille
(photo Terres Inovia)



Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison du colza, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la **mention « abeille »**, autorisé **« pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles »** et intervenir le soir par température **< 13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la **mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles**. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles**. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Afin d'assurer la pollinisation**, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la [note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! »](#) sur les sites Internet des partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur <http://itsap.asso.fr>

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "